

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3623**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Ressources documentaires et bases de données option management de l'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université François Rabelais - Tours Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président d'université de Tours, Président de l'université de Tours, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

325 Documentation, bibliothèque, administration des données

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel de l'information - documentation, outre ses compétences solides en collecte, traitement et structuration de l'information, doit être polyvalent et posséder le langage de l'entreprise. Ces professionnels sont des gestionnaires de l'information, capables de prendre en charge globalement le management de l'information dans des petites organisations, ou d'assurer une des fonctions de gestion de l'information dans de grandes organisations.

Ils collectent les informations, les organisent et les diffusent.

Les " veilleurs " établissent un plan de recherche documentaire en fonction des objectifs stratégiques de l'entreprise qui leur sont clairement explicités. Ils organisent et effectuent une collecte exhaustive de l'information stratégique, de manière continue ou ponctuelle, à partir de toutes les sources formelles (presse, revues scientifiques, thèses, congrès, brevets...) ou informelles, et en particulier de l'Internet et des banques de données professionnelles. Ils trient et sélectionnent des informations, dégagent les indicateurs et les tendances significatives, en font une synthèse permettant la décision. Ils organisent la diffusion de cette information. Ils assurent l'administration de la cellule de veille (organisation des tâches, budget...).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Types d'emplois accessibles : - Gestionnaire de l'information dans l'entreprise

- Gestionnaire de documents d'entreprise

- Animateur de la veille stratégique de l'entreprise

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Information et société

- Approche managériale :

Management et organisation ; management des systèmes d'information ; méthodes et conception de systèmes, de services et de produits

- Veille et intelligence économique :

Analyse stratégique ; veille et intelligence économique ; protection industrielle

- Management des connaissances et mémoire d'entreprise :

Histoire et mémoire de l'entreprise ; management des connaissances ; record management

- Anglais

- Formation d'adaptation :

Culture technologique ( Informatique réseau, Hypermédias)

Ou

Culture professionnelle (Information-documentation et traitement des contenus)

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-tours.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**